

Paris, le 8 octobre 2008

## Remboursement de la prime d'émission - Mise en place d'un contrat de liquidité

Harvest, l'éditeur leader sur le marché des logiciels de simulation patrimoniale et fiscale, annonce le projet de remboursement de la prime d'émission, ainsi que le projet de conclusion d'un contrat de liquidité, proposés à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 13 novembre.

### Remboursement de la prime d'émission à hauteur de 0,80 € par action

Considérant que la société dispose depuis plusieurs années d'une trésorerie largement excédentaire, devenue excessive par rapport au fonctionnement naturel du groupe, à ses besoins de financement et aux opportunités de croissance externe qui pourraient se présenter, qu'elle présente toujours un endettement financier nul et un modèle économique fortement générateur de cash-flow, le Conseil d'Administration et le management ont décidé de redistribuer une partie de cette trésorerie excédentaire, afin de récompenser la fidélité de leurs actionnaires et de rationaliser la structure financière de l'entreprise en optimisant le rendement des fonds propres.

Sur ces bases, le Conseil d'Administration d'Harvest proposera à l'Assemblée Générale du 13 novembre prochain de rembourser aux actionnaires la quasi-totalité de la prime d'émission inscrite au bilan pour un montant de 1,1 M€, soit 0,80 € par action. Sous réserve du vote de cette résolution, la mise en paiement au profit des actionnaires aura lieu le 28 novembre.

Après cette opération, les fonds propres ressortiront à 5,4 M€ et la trésorerie nette à 4,8 M€.

### Mise en place d'un contrat de liquidité

Saisissant la possibilité offerte, notamment aux sociétés cotées sur Alternext, par la loi de modernisation de l'économie (LME) adoptée par le parlement le 23 juillet dernier, le Conseil d'Administration d'Harvest proposera à la même Assemblée Générale du 13 novembre de voter une résolution autorisant la société à racheter ses propres titres dans la limite de 10% du capital.

Sous réserve du vote de cette résolution, Harvest souscrira dès la deuxième quinzaine de novembre un contrat de liquidité, confié à Euroland Finance, afin d'assurer aux actionnaires une meilleure liquidité du titre et d'éviter les mouvements erratiques observés certains jours.

### A propos d'Harvest

HARVEST est un éditeur de logiciels spécialisé sur les métiers du conseil patrimonial, présent auprès de tous les acteurs du secteur : réseaux bancaires, compagnies d'assurance, sociétés de gestion, banques privées, conseillers indépendants en gestion de patrimoine, experts comptables, etc.

Fort de près de 20 ans d'expérience, HARVEST a su acquérir la confiance d'une clientèle prestigieuse, comportant les plus grands noms de la banque et de l'assurance. Son produit phare, le logiciel BIG, constitue une référence incontournable des métiers de la gestion de patrimoine.

La société affiche depuis plusieurs années une croissance solide et rentable. En 2007, Harvest a réalisé un chiffre d'affaires de 11,3 millions d'euros, avec un effectif de 93 collaborateurs. Après l'acquisition de la société O2S en janvier 2008, Harvest compte 120 collaborateurs.

Harvest est cotée depuis le 23 juin 2005 sur Alternext d'Euronext Paris- ISIN : FR0010207795 - Mnémo : ALHVS

L'action Harvest est éligible aux FCPI.

#### Contacts investisseurs

Harvest - Jean-Michel DUPIOT - 01 53 30 28 00 - [contactinvest@harvest.fr](mailto:contactinvest@harvest.fr)

Euroland Finance - Julia TEMIN - 01 44 70 20 84 - [jtemin@euroland-finance.com](mailto:jtemin@euroland-finance.com)

#### Contacts presse

Calyptus – Mathieu CALLEUX - 01 53 65 68 68 - [mathieu.calleux@calyptus.net](mailto:mathieu.calleux@calyptus.net)

Plus d'informations sur [www.harvest.fr](http://www.harvest.fr)